

Ploeneg

le bulletin de la commune de Plouhinec

#23



JUIN 2026

Dossier • **Spécial Budget & Animations estivales**



Sommaire

04

Expression politique

Portraits et délégations des élus

06

Finances

Budget de la commune : bilan de l'année 2025 et Cap sur 2026 !

08

Vie associative

- Subventions aux associations 2026
- Le Comité de Restauration des Édifices Religieux : animations et rénovation de l'orgue

10

Préserver nos paysages, valoriser notre patrimoine

- Actions communales & citoyennes
- Une restauration partielle pour le Moulin à vent de Tréouzien

12

Nos animations estivales

- Les Journées du Patrimoine de Pays
- Les expositions artistiques organisées par la mairie
- Ouvertures des sites de Menez Dregan et du Moulin de Tréouzien

13

Le Conseil Municipal des Jeunes

- Chasse aux oeufs
- Nettoyage de la Pumptrack et du centre bourg
- Installation de nichoirs pour mésanges
- Mission « argent de poche »

14

Les actualités

15

La Pointe du Raz Ladies Classic

16

État civil

Chères Plouhinecoises, chers Plouhinecois,

À l'issue du scrutin municipal, vous avez été nombreux à vous déplacer pour participer à ce moment essentiel de la vie démocratique de notre commune. Dans un contexte particulier, marqué par la présence d'une seule liste, votre mobilisation — avec près de 55 % de participation — revêt une signification toute particulière.

Par votre vote, vous nous avez accordé **une confiance large et claire, avec près 87 % des suffrages exprimés**. Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous en remercier sincèrement. Ce soutien nous honore et nous engage.

Il était important, dans ces circonstances, que cette élection ne soit pas perçue comme une simple formalité, mais bien comme une **véritable expression démocratique**. Votre participation et votre adhésion viennent ainsi renforcer la légitimité de l'équipe municipale pour conduire les projets de notre commune.

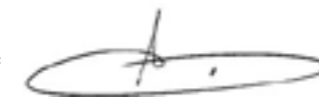
Ce résultat est également, nous le croyons, **une reconnaissance du travail accompli au cours du précédent mandat**. Ces dernières années ont été marquées par la concrétisation de nombreux projets structurants et par l'engagement constant au service de l'intérêt général. Plusieurs réalisations ont déjà vu le jour, tandis que d'autres sont aujourd'hui bien engagées et continueront de **se déployer dans les mois et les années à venir**.

Je souhaite également adresser **mes remerciements sincères** à celles et ceux qui se sont engagés à nos côtés lors du mandat débuté en 2020 et qui ont fait le choix de ne pas poursuivre cette aventure. Leur implication, leur travail et leur sens du service public **ont largement contribué aux avancées que connaît aujourd'hui notre commune**. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Je veux aussi souhaiter la **bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe municipale**. Ils s'inscrivent dans la continuité de cet engagement collectif et auront à cœur, j'en suis convaincu, de s'intégrer pleinement et de participer activement aux projets qui s'ouvrent devant nous. Forts de cette confiance renouvelée, nous abordons ce nouveau mandat avec détermination, humilité et sens des responsabilités. **Nous poursuivons, avec la même exigence, notre action pour le développement et le dynamisme de Plouhinec**, en restant à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous.

Bien à vous

Yvan Moullec, Maire de Plouhinec



**Ploenekerien ger,
Ploenekerezed ker,**

Niverus e oac'h bet o kemer perzh er votadeg evit an ti-kêr, a zo ur mare pouezus-se eus ar vuhez demokratel en hor c'humun. En ur blegenn digustum e oamp : ne oa nemet ul listenn war ar renk ; gwelet ac'hanoc'h ken stank en dilennadeg-se — tost da 55% eus an dud a oa bet o votiñ — n'eo ket un dister dra.

Gant ho vot ho peus lakaet ho fiziañs divrall ennomp, gant tost da 87 % eus ar mouezhioù talvoudek. Faotañ a ra din, en anv skipailh an ti-kêr, lavaret trugarez deoc'h a-greiz-kalon. Ho sikour a ra enor deomp hag a vroud ac'hanomp.

Pouezus e oa, en degouezh-se, ne vefe ket gwelet an dilennadeg-se e-giz un difrae didalvoud, e-giz ur gwir ober

demokratel. Gant ho perzh er votadeg hag an asant ho peus roet deomp e tiskouezit splann eo reizh ar skipailh a zo en ti-kêr da ren aferioù hor c'humun.

An disoc'h-se, a gav deomp, zo un anaoudegezh eus al labour graet e-kerzh ar respetad kent. Ar bloavezhioù diwezhañ zo bet merket gant raktresoù frammus a-leizh deuet da wir ha gant hon engouestl dicheñch e servij mad an holl. Meur a ober zo bet kaset da benn dija, e-kichen re all hag a zo boulc'het-mat hiziv an deiz hag a zalc'himp d'ober war o zro er mizioù hag er bloavezhioù a zeu.

Faotañ a ra din lavaret trugarez a-greiz-kalon d'an holl dud o doa labourer ganeomp er respetad boulc'het e 2020 hag o deus dibabet chom hep delc'her gant an avantur-mañ. Gant o engouestl, o labour hag o skiant eus

ar servij publik o deus degaset o lod da vat en araokadennoù a zo hiziv en hor c'humun. Trugarez vras dezho.

Faotañ a ra din lavaret degemer mat ivez d'an dud nevez e skipailh an ti-kêr. Delc'her a reont da labourat evel ma oa bet graet a-stroll a-raok gant ar skipailh kent hag ober a raint o seizh gwellañ, a-dra-sur, evit kavout o flas er skipailh ha kemer perzh a-zevri er raktresoù a zo o tigeriñ dirazomp.

Gant ar fiziañs-se lakaet ennomp endro eo gant youl, uvelded ha furnezh emaoamp o kregiñ gant ar respetad nevez-mañ. Delc'her a raimp gant hon oberoù, gant siriusted atav, evit reiñ lañs ha startijenn da Bloeneg, ha prest omp da selaou pep hini ac'hanoc'h.

A-wir-galon

Ho Maer



“ Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous en remercier sincèrement. Ce soutien nous honore et nous engage. ”



Portraits d'élus

BUREAU MUNICIPAL



Yvan Moullec
Maire



Solène Julien Le Mao
1^{ère} adjointe
Déléguée aux affaires relatives à l'urbanisme



Rémy Le Coz
2^e adjoint
Délégué aux affaires relatives aux travaux, aux espaces verts, à la voirie et à la sécurité



Sylvie Le borgne
3^e adjointe
Déléguée aux affaires relatives aux finances et à l'enfance-jeunesse



Marc-Ange Biolchini
4^e adjoint
Délégué aux affaires maritimes, à la pêche et à la plaisance



Armelle Streiff Le Bozec
5^e adjointe
Déléguée aux affaires relatives à la communication, la culture et la langue bretonne



Pascal Druon
6^e adjointe
Délégué aux affaires relatives aux associations et aux sports



Isabelle Palud
7^e adjointe
Déléguée aux affaires relatives aux affaires sociales

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Yves Marie Bouer
Délégué aux affaires relatives à la mobilité



Annie Quéméner
Déléguée aux affaires relatives à l'accueil, aux services aux usagers, aux cérémonies officielles et aux élections

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Françoise Freney



Eric Guéguen



Marc Le Lay



Jean-Jacques Guillou



Marie-Yvonne Lucas



Nathalie Colin



Patricia Gomet



Alain Ansquer



Isabelle Gonidou



Sandrine Pérennou



Romuald Garnier



Bruno Gonidou



David Poquet



Audrey Bonnizec



Claire Hannecart



Florian Le Bars



Kilian Ansquer

Une équipe renouvelée dans la continuité

À l'issue des dernières élections municipales, vous retrouverez des visages bien connus au sein du conseil municipal. Le maire est reconduit dans ses fonctions, entouré d'une équipe largement inchangée, témoignant de la confiance renouvelée des habitants et de la volonté de poursuivre les projets engagés.

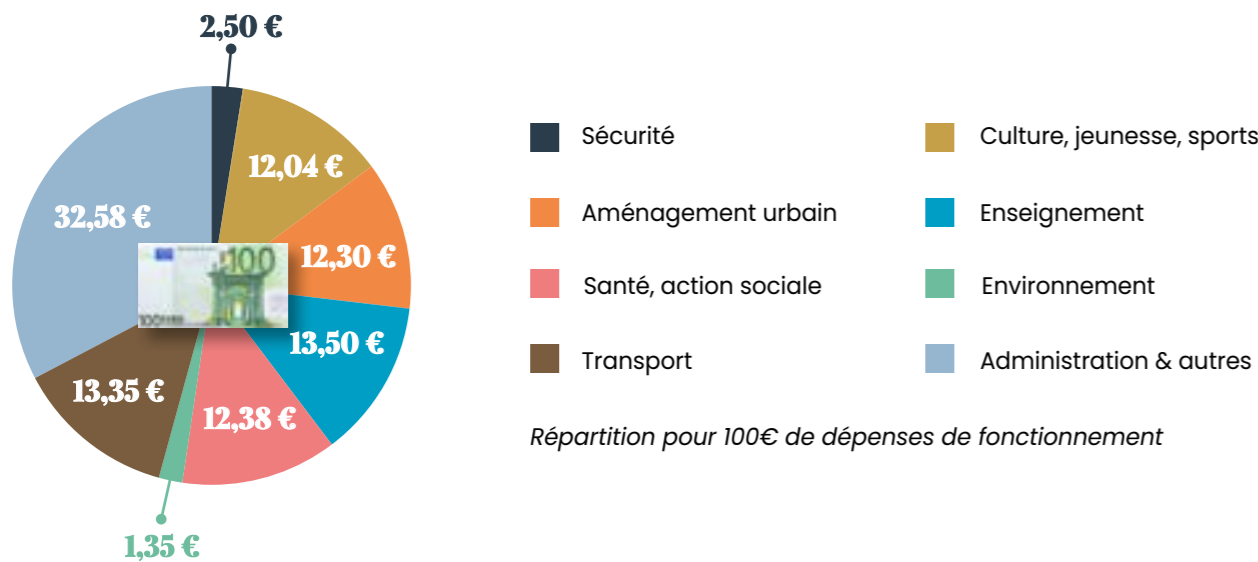
Ce trombinoscope vous permet de (re) découvrir celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour la commune. Dans un esprit de continuité et de proximité, l'équipe municipale reste mobilisée pour répondre aux besoins des habitants et accompagner le développement de notre territoire.

Le budget de la commune

2025 Bilan de l'année

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RECETTES	EXCÉDENT
4,60 millions d'€	5,76 millions d'€	1,16 millions d'€



SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES TOTALES	RECETTES	EXCÉDENT	610 € / habitant investis pour équiper la commune <i>Moyenne nationale de la strate 2024 : 433 €</i>	4,82 ans capacité de désendettement <i>Indicateur de bonne santé financière</i>
2,96 millions d'€	4,63 millions d'€	1,67 millions d'€		

PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Frais d'études et autres	70 388 €
Subventions d'équipement versées	88 939 €
Acquisitions de biens divers	212 735 €
Voirie & RD 784	814 455 €
Travaux de bâtiments *	1 189 461 €

* essentiellement la halle et la maison médicale

PRINCIPALES RECETTES

Emprunt	1 200 000 €
Dotations, fonds divers et réserves	1 918 648 €
Subventions d'investissement	343 784 €
– Département (RD 784)	182 500 €
– État (halle, lotissement, RD 784)	125 489 €
– Région (halle, maison médicale, lotissement)	35 795 €

CAP SUR 2026

Le budget prévisionnel

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

5,66
millions d'€

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

Ce budget devrait être encore marqué par l'instabilité géopolitique.



Taux d'imposition votés

INCHANGÉS

TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIER BÂTI	TAXE FONCIER NON BÂTI
16,96%	37,45%	54,87%

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT



6,10
millions d'€

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Dont 5 185 800 € de dépenses d'équipement prévues.

PRINCIPALES DÉPENSES PRÉVUES

Études et autres	47 800 €
Subvention SDEF	440 000 €
Acquisition de terrains	80 000 €
Matériel services techniques	76 000 €
Matériel informatique & bureau	33 000 €
Acquisition autres matériels	34 000 €
Aménagement centre bourg	1 070 000 €
Halle couverte / boulodrome	1 600 000 €
Maison médicale (HT)	1 290 000 €
Autres bâtiments	115 000 €
Bornes incendie	20 000 €
Voirie communale	370 000 €
Travaux à faire en régie	85 000 €

PRINCIPALES RECETTES ATTENDUES

FCTVA	380 000 €
Taxe d'aménagement	20 341 €
Excédent de fonctionnement	1 163 787 €
Subventions	690 746 €
– État	374 000 €
– Région	181 746 €
– Département	95 000 €
– CC Cap Sizun – Pointe du Raz	40 000 €
Virement de la section de fonctionnement	840 000 €
Produits de cession	150 000 €



LES GRANDS CHANTIERS DE 2026

Cette année verra l'achèvement de la halle-boulodrome et de la maison médicale. Ces bâtiments devraient être opérationnels courant de l'année.

Subventions aux associations

2026 Soutenir le tissu associatif de la commune

Faire vivre la commune au quotidien, c'est aussi accompagner ses associations.

Pour 2026, la commune a inscrit au budget une enveloppe de 80 000 € dédiée aux associations - répartie entre 60 000 € de fonctionnement et 20 000 € de subventions exceptionnelles. Une enveloppe de 50 265 € en fonctionnement + 3020 € en exceptionnel a été attribuée. D'autres demandes seront réexaminées en septembre.

80 000 €

ENVELOPPE GLOBALE

60 000€ fonctionnement
+20 000 exceptionnelles

53 285 €

DÉJÀ ATTRIBUÉS

50 265€ fonctionnement
+ 3 020€ exceptionnelles

48

ASSOCIATIONS SOUTENUES

de la commune
et du territoire du Cap Sizun

LE DÉTAIL DES ATTRIBUTIONS

ÉCOLES • 6 BÉNÉFICIAIRES 7 748 €

OCCE – école des Ajoncs	4 000 €
Parents d'élèves – Ajoncs	3 000 €
A.S. collège Locquéran	550 €
École ND de Roscodon, Pont-Croix	132 €
École H. Matisse, Pont-Croix	33 €
Maison Familiale Rurale Pleyben	33 €

SPORTIVES • 14 BÉNÉFICIAIRES 32 857 €

Pointe du Raz Ladies Classic	15 000 €
Handball Club Cap Sizun	5 722 €
Tennis Club Cap Sizun	2 940 €
Amicale Sportive Plouhinec	2 913 €
Centre Nautique Plouhinec	2 902 €
CHM Plouhinec / Pte du Raz	1 134 €
Pétanque Loisirs Plouhinec	450 €
Cap Sizun Cyclisme	442 €
Petaked Club Poulgoazec	380 €
Sport et Détente Plouhinec	300 €
Cap Sizun Badminton	240 €
Cap Cyclo	230 €
Escalade Bigoudene Plogastel	128 €
Ping Pong Club Plouzévet	76 €

CULTURELLES • 12 BÉNÉFICIAIRES 4 910 €

Ar C'Hab e Tansal	1 000 €
Mascaret	860 €
Langoustier Cap Sizun	500 €
Sud et Ouest	300 €
Atelier Tradition Décor	300 €
Mob Kozh 29	300 €
Un Fil à la Patch	300 €
Théâtre du bout du monde	300 €
Bruyères de Beuzec	300 €
Graines des Possibles, Primelin	300 €
Bretagne Écosse	250 €
Tarot Plouhinec	200 €

DIVERS • 4 BÉNÉFICIAIRES 1 500 €

Cap Sizun Info	1 000 €
FNACA Plouhinec	300 €
Eaux et Rivières de Bretagne	100 €
Bretagne Vivante	100 €

CARITATIVES • 8 BÉNÉFICIAIRES 3 250 €

Comité des Œuvres Sociales	1 500 €
SNSM Baie d'Audierne	600 €
TY PEN AR BED, Cléden	500 €
Secours Catholique	250 €
Prévention Routière	100 €
ADAPEI 29	100 €
Céline et Stéphane Leucémie	100 €
Handisport Cornouaille	100 €

EXCEPTIONNELLES • 4 MANIFESTATIONS SOUTENUES 3 020 €

MOB KOZH 29 6 h d'endurance	1 000 €
Cap Sizun Cycliste Grand Prix de Plouhinec	1 000 €
Sud et Ouest expo. 400 ans Marine Nationale	700 €
Graines des Possibles Forest School, Primelin	320 €



Le Comité de Restauration des Édifices Religieux (CRER)



En septembre 2023, le CRER se dote de nouveaux statuts et se donne des nouvelles orientations : organisations d'événements, recherches historiques, outils de communication...

Au travers du projet de restauration de l'orgue, il renoue avec ses activités initiées par Louis Dérédec : **restauration du clocher de St Winoc et de la chapelle de Lambabu.** Les premiers statuts de l'association furent déposés en 1997 sous la présidence d'Anne Le Borgne à qui succéda Loïc Clodoré. Le bureau actuel est constitué de Claude Le Borgne, président, Gildas Le Bozec, secrétaire et Bruno Meil, trésorier. 47 adhérents participaient à la dernière assemblée générale. Projet 2026, le **CRER recherche des témoignages, des photos, des films** relatifs aux pardons d'autrefois : processions, bénédictions de la mer, fêtes foraines, courses... Ces éléments serviront de base à une prochaine exposition.

L'orgue a besoin de vous !

L'orgue porte la signature de la Manufacture des grands orgues d'églises de l'abbé Trochet. Installé en 1937, restauré en 1975, **il accompagne toutes les célébrations depuis presque 100 ans** et participe pleinement au rayonnement culturel du Cap Sizun à l'occasion des concerts dans notre église Saint WINOC appréciée pour son acoustique : 13 concerts et 3 500 spectateurs ; 7 concerts à venir en 2026 !

Sa restauration lui redonnera sa sonorité d'antan pour nous émerveiller encore longtemps. Son coût est 68 215 € (+TVA de 20%). L'association apportant 30 000 €. À ce jour, les dons atteignent 10% de l'objectif de 54 000 € à collecter avec la Fondation du Patrimoine.

Il a accompagné vos joies et vos peines.
Maintenant, il a besoin de vous !

CRER

07 72 21 61 21 / 06 38 82 56 96
crer.plouhinec@gmail.com

Pour vos dons :

www.fondation-patrimoine.org/104240
ou chèque à la Fondation du Patrimoine



Activités Calendaires prévues en 2026

PARDONS

- 27 juin : Saint-They
- 1er ou 2e dimanche de novembre : Saint-Winoc
- 24 mai : Saint Julien, cette année nous fêtons son centenaire
- 13 septembre : ND de Lorette

LES CONCERTS PROGRAMMÉS EN 2026

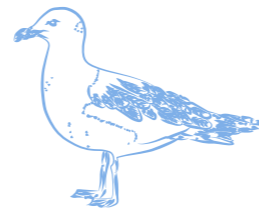
- 26 avril : Chorale tournesol (70 choristes)
- 23 juillet : J.-David ROCHOUX et Marion CLOT (flûte et accordéon)
- 6 août : Légende des mers (orgue et chant) avec Gwenaël RIOU et Sylvain PIAS
- 19 août : Trio Per Vari KERVAREC
- 18 octobre : Trio LADMIRAULT
- 8 novembre : Quatuor PONTICELLI
- 20 décembre : Concert de Noël par le trio Per Vari KERVAREC

AUTRES ACTIONS CALENDAIRES

- Juillet et août : Visites commentées de St Winoc
- Journées du patrimoine de pays : St They
- Journées Européennes du Patrimoine : St Julien



Préserver nos paysages, valoriser notre patrimoine



Le littoral de Plouhinec est un joyau naturel qui fait la fierté de notre ville. Chaque année, notre commune est candidate au label Pavillon Bleu, une distinction qui récompense la qualité et la beauté de nos plages, notre engagement pour un environnement préservé. Plages de sable fin, dunes préservées, falaises remarquables...

Ces paysages, que nous adorons tous, abritent une biodiversité fragile.

Pourtant, chaque été, l'afflux de visiteurs et les aléas climatiques nous rappellent à quel point ce patrimoine est vulnérable. Protéger notre littoral, c'est préserver notre identité, notre économie et notre avenir.

Un littoral sous pression

L'hiver dernier, les tempêtes hivernales ont frappé durement notre littoral, provoquant une érosion très accélérée sur certains secteurs. Face à cette urgence, la commune a dû **reculer le sentier côtier** sur une portion particulièrement exposée à Kersiny, en déplaçant des **ganivelles** pour stabiliser les dunes et limiter l'impact du piétinement des randonneurs. Cet épisode nous rappelle que le littoral est un écosystème vivant, en constante évolution, et que sa protection nécessite une vigilance de tous les instants.

À ces défis naturels s'ajoutent les pressions humaines. Chaque été, des milliers de vacanciers viennent profiter de nos plages, générant malheureusement parfois **des déchets abandonnés**, des **piétinements des dunes** ou parfois (mais rarement) **des feux non autorisés**. Ces comportements, souvent involontaires, entraînent des conséquences directes sur la faune, la flore et la qualité de nos paysages.

Rappel important : Du **1^{er} juin au 30 septembre**, les chiens ne sont pas autorisés sur les plages de Plouhinec, afin de préserver la tranquillité des usagers et la propreté des sites et ne pas perturber la faune. Merci de respecter cette règle pour le bien-être de tous.



Les actions de la commune

Pour préserver ce patrimoine, la municipalité agit sur plusieurs fronts :

- **Nettoyage régulier des plages** : En partenariat avec les associations locales, des opérations de ramassage sont organisées tout au long de l'année.
- **Sensibilisation** : Des panneaux d'information et des affiches rappellent les bonnes pratiques aux usagers.
- **Aménagements durables** : Comme les ganivelles installées cet hiver, d'autres projets sont à l'étude pour renforcer la résilience de notre côte.
- **Transports doux** : La commune a **renforcé le nombre de repose-vélos** sur les sites stratégiques (plages, centre-ville, ports, sentiers côtiers) pour encourager l'usage du vélo, limiter la pollution liée aux véhicules motorisés mais aussi prévenir les congestions aux abords des plages.

Chacun peut agir !

La protection du littoral est l'affaire de tous. Voici quelques gestes simples à adopter :

- **Respectez les zones protégées** : Les dunes et les espaces délimités par des ganivelles ou des panneaux sont là pour préserver la biodiversité.
- **Ramassez vos déchets** : Un mégot met 12 ans à se dégrader, un sac plastique jusqu'à 450 ans... Emportez un sac pour vos déchets et utilisez les poubelles mises à disposition. Encore mieux, déposez-les chez vous dans votre poubelle.
- **Privilégiez les transports doux** : Avec les nouveaux repose-vélos, il est encore plus facile de se déplacer à vélo ! Pensez aussi à la marche ou au covoiturage.
- **Soyez vigilants** : Signalez tout comportement à risque (feux, dépôts sauvages) à la mairie.



Un été responsable pour un littoral préservé

Ensemble, préservons la beauté de notre littoral pour les générations futures.

« La mer est un bien commun, protégeons-la comme elle nous protège. »



L'ancien moulin à vent de Tréouzien : un patrimoine local en cours de restauration partielle

Situé sur le domaine communal, en bordure d'un sentier de randonnée inscrit au **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)**, l'ancien moulin à vent de Tréouzien appartient à notre patrimoine local.

Afin de préserver cet ouvrage emblématique, la **Communauté de communes** a décidé de restaurer son fût. Bien que la structure ne présente pas de danger immédiat, des fissures, visibles à l'intérieur comme à l'extérieur, nécessitent une intervention préventive. Ce chantier sera financé par l'enveloppe annuelle dédiée à la restauration du patrimoine public le long des sentiers de randonnée.

DES TRAVAUX PRÉVUS À LA FIN DE L'ÉTÉ 2026

Un maçon traditionnel du secteur interviendra pour :

- Réparer les parements endommagés,
- Reprendre les ouvertures,
- Rejoindre les murs extérieurs.

Cette opération s'inscrit dans un **programme global de valorisation du site**. En mars 2025, une première étape avait déjà été réalisée avec la **reconstruction du muret circulaire en pierre sèche** délimitant la parcelle. Ce chantier avait mobilisé une quarantaine d'étudiants de **l'Institut de Géoarchitecture de Brest**, encadrés par le **CAUE29** (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).



Nos animations estivales

Le Moulin de Tréouzien sera ouvert lors des Journées du Patrimoine de Pays (JPP)

LES 27 ET 28 JUIN 2026

Chaque année les JPP se dotent d'un thème. En 2026, le thème est « Tours et détours » qui permet à la mairie de mettre en valeur les richesses de notre patrimoine de pays. Il est proposé aux visiteurs d'apprécier le bâti ancien réhabilité, restauré mais aussi le renouveau de certains savoir-faire, comme la vannerie et l'osier.



SAMEDI 27 JUIN

- **10h00** Animation nature par Erwan Stricot, animateur Natura 2000 à la communauté de communes, maximum 15 personnes.
 - **à partir de 14h00** Visite guidée du moulin et du bief par Florence Hemonet, guide du moulin de Tréouzien à la demande et atelier de mouture de grain
 - **14h00** Association Cap sur l'osier, démonstration de savoir-faire pour la réalisation de paniers en osier
 - **15h00** Animations musicales avec le groupe Klipenn ar C'hab
 - **16h00** Goûter offert par la mairie
- Visite commentée de la chapelle St They par Gildas le Bozec du CRER à l'occasion du pardon



DIMANCHE 28 JUIN

- **10h00** Animation nature par Stéphane Guérin
 - **à partir de 14h00** Visite guidée du moulin et du bief sur demande par Florence Hemonet
- Randonnée commentée avec Dominique Tallec sur la vie des meuniers, parcours du Moulin à vent jusqu'au moulin à eau
- **15h00** Animations musicales avec le groupe Klipenn ar C'hab
 - **16h00** Goûter offert par la mairie



Expositions d'art à la mairie

L'exposition collective « Fenêtre sur Goyen » achevée le 10 juin est suivie par :

• 20/06 au 17/07

Elena Herledan de Plouhinec

• 25/07 au 21/08

Anne-Gaëlle Paraire de Langeux (22)

• 25/08 au 13/09

Virginie le Ray de Plozévet au Moulin de Tréouzien

Réouverture estivale de nos sites

Le centre d'interprétation de Menez Dregan :

- du dimanche 21 juin au 5 juillet 2026 de 14h à 17h30
- du lundi 6 juillet au 30 août de 14h à 18h30
- du lundi 31 août au 13 septembre de 14h à 17h30

Le moulin de Tréouzien :

- du dimanche 21 juin au 5 juillet 2026 de 14h à 17h30
- du lundi 6 juillet au 28 août de 14h à 18h30
- du lundi 31 août au 20 septembre de 14h à 17h30

Les sites sont ouverts du dimanche au vendredi (fermés le samedi)

Conseil Municipal des Jeunes

Engagés et dynamiques, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes ont mené plusieurs actions durant les vacances de printemps, mêlant initiatives citoyennes, animations et projets en faveur de l'environnement.

Chasse aux œufs

Nos jeunes élus ont préparé une chasse aux œufs durant les vacances de printemps, le 17 avril.

Préalablement à la chasse ils avaient décoré des œufs en bois. Ils les ont ainsi disséminés dans le parc autour de la médiathèque. Une quarantaine d'enfants de 3 à 11 ans a participé à cette animation. Un goûter commun a finalisé cet après-midi



Nettoyage de la pumtrack et du centre Bourg

Le mardi 14 avril, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une opération de nettoyage des abords de la pumtrack et de la médiathèque, dans le cadre du label « Pavillon bleu ».

Constatant des sites plutôt propres, ils ont poursuivi jusqu'à l'église St Vinoc, où la majorité des déchets a été ramassée le long de la route départementale. Au total, environ 12 kg de déchets ont été collectés avec l'aide des adultes participants. Merci à eux pour ce bel engagement pour le maintien de la propreté sur notre commune.

Nichoirs pour les mésanges

Nos jeunes élus, sensibles au bien-être des oiseaux, ont monté et décoré des nichoirs pour les mésanges bleues et charbonnières à partir de kits préparés par Dominique des services techniques. Accompagnés par Erwan Stricot, animateur nature de la communauté de communes, ils ont choisi les meilleurs emplacements pour les installer dans la vallée de Tréouzien. Ils vérifieront à l'automne si ces nichoirs ont accueilli de nouvelles nichées.



Mission « ARGENT DE POCHE »

Pendant les vacances de printemps, dix jeunes ont réalisé 44 missions « argent de poche », principalement auprès des services techniques (fleurissement, nettoyage des cimetières...) ainsi qu'à la médiathèque.

Ravis de leur participation, ils ont déjà prévu de revenir pour les prochaines missions en juillet. Les inscriptions se font auprès de Kristell Plouhinec : kristell.plouhinec@plouhinec.bzh

Sécurité routière, le partage de la route : prévenir les conduites à risques

Servis dans un bar, il y a autant d'alcool dans un verre de bière ou de vin que dans un verre de whisky-soda, soit l'équivalent de 10g d'alcool.

À la maison, les doses servies sont souvent plus importantes.

Un individu en bonne santé élimine de 0,10 à 0,15g d'alcool par litre de sang en une heure. Il n'existe aucune «recette» pour éliminer l'alcool plus rapidement.

Soyez conscient du risque

À partir de 0,5g d'alcool par litre de sang, les risques sont réels : le champ visuel est rétréci, la perception du relief, de la profondeur et des distances est modifiée, la

sensibilité à l'éblouissement est plus importante, la vigilance et la résistance à la fatigue diminuent, la coordination des mouvements est perturbée, le conducteur sous-évalue les risques et surestime ses capacités.

Prévoyez votre retour :

- s'organiser entre amis pour que l'un d'entre vous ne consomme pas d'alcool
- utiliser les transports en commun ou appeler un taxi
- attendre sur place que votre alcoolémie diminue et la tester avec un éthylotest avant de partir.



Rappel d'interdiction

• Interdiction de brûlage des déchets verts sur tous les terrains (Arrêté préfectoral n°2014155-0001 du 4 juin 2014), que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

• Depuis le 1^{er} juillet 2025, il est interdit de fumer sur les plages bordant des eaux de baignade pendant la saison balnéaire, conformément à la réglementation nationale. Cette mesure vise à protéger la santé de tous, préserver la qualité de l'air et limiter la pollution liée aux mégots. Merci de respecter la signalétique en place.

Terrain en friche

En prévision des risques d'incendie et de salubrité publique, lancement de la campagne annuelle d'information sur les terrains en friche à destination des propriétaires pour rappeler les obligations de chacun en la matière.

En effet, l'entretien des terrains doit être régulièrement réalisé, pour éviter toute prolifération de plantes invasives, de nuisibles et en prévention d'éventuels incendies.

En cas de non remise en état du terrain malgré les demandes de la mairie, les travaux seront réalisés d'office aux frais du (des) propriétaire(s).

Ouverture de la boulangerie « Douceurs d'Armor »

Après 3 générations et 100 ans plus tard, Nathalie et Hervé MOURRAIN ont fermé leur établissement.

Depuis le 2 avril, Caroline BENOIST et Yohann Le CORRE ont repris la boulangerie qu'ils ont rebaptisée « Les Douceurs d'Armor ».

Caroline a trois ans d'expérience de vente en boulangerie.

Après 10 ans en boulangerie à Quimper, Yohann n'est pas en territoire inconnu à Plouhinec, enfant il venait en vacances chez son grand-père qui tenait le garage FIAT rue du Général Leclerc.

Leur spécialité « les Douceurs d'Armor » : base gâteau breton, pommes cuites au four et sauce au cidre.

Caroline et Yohann emploient quatre salariés, deux vendeuses, un pâtissier et un boulanger.

Contact les « Douceurs d'Armor » 02 98 70 87 65



Une aire de jeux rénovée pour les tout-petits

L'aire de jeux du parking de Mesperleuc a été entièrement rénovée, avec un grillage neuf pour sécuriser l'espace et permettre aux tout-petits de jouer en toute sécurité. Une belle initiative pour accueillir les habitants de Plouhinec ou les familles en vacances !

La Pointe du Raz Ladies Classic

Le cyclisme féminin mondial à Plouhinec

Pour sa 4^e édition, la Pointe du Raz Ladies Classic transforme Plouhinec en capitale du cyclisme féminin international. Deux jours, deux courses, 35 nationalités au départ, une arrivée en apothéose rue Jean Guillou.

Le samedi 5 septembre, la Tout commence en Finistère Ladies Classic (UCI 1.1) lancera 23 équipes sur 100 km depuis le site Hénaff à Pouldreuzic, avec une entrée sur le circuit de Plouhinec à Pors Poulhan vers 14h34.

Le dimanche 6 septembre, place au temps fort : la Pointe du Raz Ladies Classic (UCI 1.Pro), l'une des épreuves les plus prestigieuses du circuit Pro Series. Dix-neuf équipes, dont la FDJ-SUEZ, considérée comme la meilleure formation mondiale, et l'UAE Team ADQ, s'élanceront pour 130 km à travers les 10 communes du Cap Sizun.



Sylvain Rave © Pointe du Raz Ladies Classic 2025



Devenez bénévole : faites battre le coeur de la course !

Sans eux, pas de course.

La Pointe du Raz Ladies Classic recherche des bénévoles, notamment pour le circuit final de Plouhinec. Vous vivrez l'événement de l'intérieur, au plus près des sportives. Plouhinecois, Plouhinecoises, à vos candidatures !

Les missions sont variées et accessibles à toutes et tous :

- Signaleuses et signaleurs sur le parcours
- Accueil des équipes et des coureuses
- Logistique, ravitaillements, restauration
- Animation et sécurité du circuit d'arrivée

Profitez à votre rythme des plus belles routes du Cap, au départ de Plouhinec (Groupe scolaire Les Ajoncs). Le samedi matin 5 septembre, 4 randonnées vous sont proposées pour rouler sur le parcours des pros et pour la bonne cause (lutte contre le cancer du sein). Vous découvrirez Plouhinec par ses chemins de traverse et serez surpris par la qualité de son patrimoine.

Contact : benevoles@pointeduraz-ladiesclassic.fr



Bienvenue

- Eléonore, Julia, Romie RALLIER _____ 02/01/2026
- Lazare, Léon, Sacha MARJANOVIC _____ 30/01/2026
- Marguerite JAFFRY _____ 06/02/2026
- Éléonor LE COZ _____ 07/02/2026
- Diana LE FLOC'H _____ 27/02/2026
- Juluan, Jakez COLIN KERSIMON _____ 26/03/2026
- Liam, Frédéric, Michel, Claude BARRY _____ 25/04/2026



Félicitations

- Pierre MONEUSE et Maryse-Claude PELVOISIN _____ 14/02/2026
- Vassilij Vladimirovitch KOZLOV et Julie GUIVARC'H _____ 21/02/2026
- Marie-Christine BRUN et Philippe René RASTELLO _____ 03/04/2026
- Jean-Jacques QUILLIVIC et Martine BUREL _____ 04/04/2026
- Christophe ROUMIER et Cathy BELLANGER _____ 04/04/2026
- Yohann PRIOL et Sabrina MOALIC _____ 11/04/2026
- Jonathan BERT et Sedo SAÏZONOU _____ 25/04/2026



Souvenirs

- Daniel DELHOMEZ _____ 20/12/2025
- Eveline QUÉRÉ Veuve GONIDOU _____ 28/12/2025
- Christiane JACQ épouse LE MENN _____ 23/12/2025
- Jacques BOURDON _____ 25/12/2025
- Michèle DUTIELT épouse GHESQUIER _____ 09/01/2026
- Henri GUILLOU _____ 10/01/2026
- Françoise LE MAHEC épouse DUBERNAT _____ 12/01/2026
- Gilbert LE ROY _____ 01/01/2026
- Jean-François ROGEL _____ 09/01/2026
- Renée LIGAVANT veuve GUEGUEN _____ 01/02/2026
- Marie Antoinette HÉLOU veuve DONNART _____ 08/02/2026
- Anne Marie Thérèse MARZIN veuve VELLY _____ 09/02/2026
- Jacqueline DRÉAU veuve BRÉNÉOL _____ 17/02/2026
- Annie LOCHABER _____ 21/02/2026
- Monique KERHERVÉ _____ 25/02/2026
- Henri-Jacques BILIEC _____ 28/02/2026
- Jean LE GUILLOU _____ 14/03/2026
- Alice MOULLEC veuve TUAL _____ 16/03/2026
- Yves PRIOL _____ 22/03/2026
- Alice MÉVEL _____ 29/03/2026
- Jacqueline KERNOA veuve LE MOAL _____ 09/04/2026
- Maurice MILLINER _____ 10/04/2026
- Odile TRÉPOS veuve ROGEL _____ 17/04/2026
- Jacqueline-Marie CELTON veuve RAOUL _____ 20/04/2026
- Marie Thérèse GUILCHER veuve GLOAGUEN _____ 21/04/2026
- Auguste KERVAHUT _____ 04/05/2026



Mairie de Plouhinec

Rue du Général de Gaulle
29780 PLOUHINEC

Téléphone : 02 98 70 87 33

Fax : 02 98 74 93 31

E-mail : mairie@plouhinec.bzh

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h-12h • 14h-17h